

« Jeu » Connais ma ville d'hier et d'aujourd'hui

La mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe a mis en place un jeu concours, le principe est simple : chaque trimestre, 3 questions seront posées dans l'info. Le coupon réponse ci-dessous est à retourner en mairie, vous pouvez également répondre au questionnaire en ligne disponible sur le site internet et citykomi, ou par mail :

jeuconnaismaville.stgbh@gmail.com.

Pensez à retourner le coupon en mairie **avant le 01 juillet 2022.**

Nom : Prénom Tél.

Adresse Postale : Mail.....

Question n°1 : Donner le nom de la rue où se situe l'ancienne Mairie de Saint-Germain-La-Blanche-Herbe.

Question n°2 : Quel arbre a été planté dans l'enceinte de la Mairie le 7 juin 2004 ? Et à quelle occasion ?

RÈGLEMENT

- 1 Jeu organisé par la Commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.
- 2 Jeu réservé à tous les habitants de la Commune, exception faite du personnel communal, des élus et des membres de leur famille (conjointes et enfants).
- 3 Deux questions seront posées dans l'Info St Germain une fois par trimestre. Les réponses pourront être trouvées sur l'Info, l'Echo ou le site Internet de la mairie.
- 4 Les réponses seront à retourner sur le lien disponible sur le site et sur citykomi ou par coupon papier en mairie ou par mail.
- 5 Il y aura 1 gagnant par jeu-concours.
- 6 Le nom du gagnant sera tiré au sort par la Commission Animation, parmi toutes les bonnes réponses.
- 7 Le lot sera composé de chèque cadeau d'un montant de 30€.
- 8 Le gagnant sera avisé par courrier avec son lot joint.
- 9 Une liste indiquant le nom du gagnant, la date, ainsi que la question et la réponse pour chaque édition, sera consultable par tous en mairie.
- 10 Le nom du gagnant sera mentionné dans le prochain info.



A VOS AGENDAS

Juin	7	Cérémonie commémorative - Jardin Canadien	16h30	Abbaye d'Ardenne
	7	Conseil Municipal	18h30	Salle du Conseil Municipal
	12 et 19	Élections législatives	8h - 18h	Salle de l'Olivier Espace Ardenna
	18	Kermesse de l'école	A partir de 10h	Ecole Marco Polo
	24	Réunion publique projet terrain multisport	18h	Espace Ardenna
Juillet	2	Fête de l'été	15h - 23h30	Esplanade Mairie
	2	Accueil nouveaux habitants	11h	Espace Ardenna



« Information municipale »
Juin 2022

EDITORIAL

St Germinoises, St Germinois,

Les actions de valorisation, d'équipement et de fleurissement de la commune engagées par la municipalité se poursuivent.

Aussi, après la boîte à livres de la rue Roland Vico, deux autres modèles sont installés dans le quartier d'Ardenne (rue de Mesentea et place du clos Notre Dame).

Les travaux d'embellissement du triangle de la rue de la Paix débuteront début juin et seront complétés par des plantations à l'automne.

En fin d'année 2021, les élus ont initié avec les utilisateurs et riverains une réflexion sur le remplacement du terrain multisports du parc urbain. Les conclusions de ce groupe de travail et le projet vous seront présentés lors d'une réunion publique le 24 juin 2022 à 18h00 à l'Espace Ardenna.

A l'approche de la période estivale, plusieurs manifestations auront lieu au cours du mois de juin et début juillet : cérémonie commémorative le 7 juin à l'Abbaye d'Ardenne, la kermesse de l'école, une visite de l'IMEC réservée aux St Germinois, la réception des nouveaux habitants et la grande fête de l'été place de la mairie.

Pendant les vacances vos enfants peuvent être accueillis dans les différentes structures jeunesse de la commune (centre de loisirs et club jeunes). N'hésitez pas à vous renseigner en mairie, à consulter la plaquette d'information de la MJC Chemin vert et à anticiper vos inscriptions.



Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Votre Maire,
Stéphane LE HELLEY

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

bonne chance!



INFORMATIONS MUNICIPALES

Élections

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022 de **8h à 18h**. La commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe recherche, parmi ses électeurs, des scrutateurs bénévoles pour assurer le dépouillement des élections.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 02.31.29.11.00 ou par mail : mairie.stgbh@orange.fr

Cérémonie commémorative du 7 juin

La cérémonie de commémoration, organisée par la Fondation Canadienne des Champs de Bataille se tiendra le **7 juin à 16h30**. Nous invitons tous les Saint Germinoises à se mobiliser et à participer à la cérémonie qui se déroulera au Monument de l'Abbaye d'Ardenne, lieu emblématique de ce recueillement.

Accueil nouveaux habitants

Vous êtes arrivé(es) à Saint Germain la Blanche Herbe depuis 2021 ; vous souhaitez rencontrer les élus, découvrir votre commune, ses associations, ses services. Le Maire, le Conseil Municipal et les présidents des associations sont heureux de vous inviter, **le samedi 2 juillet à l'Espace Ardenne à 11h**.

Frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte collective 2022 contre le frelon asiatique, la mairie a signé une convention avec Fredon pour la destruction gratuite des nids secondaires. **A partir du 20 juin**, vous pourrez déclarer votre nid en mairie qui le fera détruire par un prestataire professionnel.

Contact mairie : 02.31.29.11.00 - Pour plus d'informations : www.frelonasiatique14.fr

Abbaye d'Ardenne

L'IMEC vous donne rendez-vous à l'Abbaye d'Ardenne pour un moment convivial, le **samedi 9 juillet de 10h30 à 12h00**. Découvrez la bibliothèque, partagez un jus de pomme dans les jardins, visitez la nouvelle exposition « Singuliers » et échanger avec leur équipe. Cet événement est accessible gratuitement et sans réservation.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Cyril de Cizancourt, chargé de développement des publics :

ENFANCE - JEUNESSE

Bourse Vacances Collégiens

Tu es collégien et tu souhaites partir en vacances cet été ? Le département du Calvados a mis en place la « bourse vacances collégiens ».

C'est une aide au départ en centre de loisirs, mini-camps, colonies, stages sportifs, musicaux et séjours à l'étranger des jeunes calvadosiens âgés de **11 à 15 ans**.

Cette aide est attribuée aux familles dont le quotient familial est **inférieur ou égal à 700 euros**.

Les demandes peuvent être effectuées jusqu'au 30 juin 2022 :

- * Via le guichet de télé service sur www.calvados.fr
- * Par mail : boursevacances@calvados.fr

Centre de loisirs - MIWOK (3-10 ans)

Le centre est ouvert tout le mois de juillet et l'accueil est possible en demi-journée. Hormis ces deux points, les modalités d'accueil sont les mêmes que pour le centre de loisirs du Chemin-vert.

Pour les Saint-Germinoises(es), la mairie propose une aide aux familles pouvant aller jusqu'à 150€, selon les ressources et le nombre de jours d'inscription de votre enfant au centre de loisirs ou club jeunes. Renseignements à l'accueil de la MJC.

Infos, tarifs, inscriptions : Portable du centre : 06.79.08.00.23 / MJC : 02.31.73.29.90

La plaquette des activités pour cet été est disponible sur le site internet de la mairie.

ANIMATION

Saint-Germain la blanche herbe

La Fête de l'été

2 Juillet 2022

15h-23h

Esplanade de la Mairie

Jeux extérieurs - Scène musicale
Danse folklorique - Salsa
Restauration sur place



Renseignements:
www.mairie-stgermainblancheherbe.fr



Programme

- **15h à 18h** : Multiples jeux collectifs pour tous les âges présentés par l'association « Etre et Jouer ».
- **15h à 17h** : Initiation et démonstration de danses celtiques bretonnes par le groupe « Cercle Danserien Caen ».
- **17h à 18h30** : Scène musicale, Blues, Pop et Rock.
- **18h30 à 19h** : Concert à la salle de l'Olivier par la chorale « 22 V'la les filles ».
- **19h à 20h30** : Initiation danse latino (salsa, bachata et tango) en couple ou solo ainsi que deux représentations de danse.
- **20h30 à 23h30** : Bal latino.

